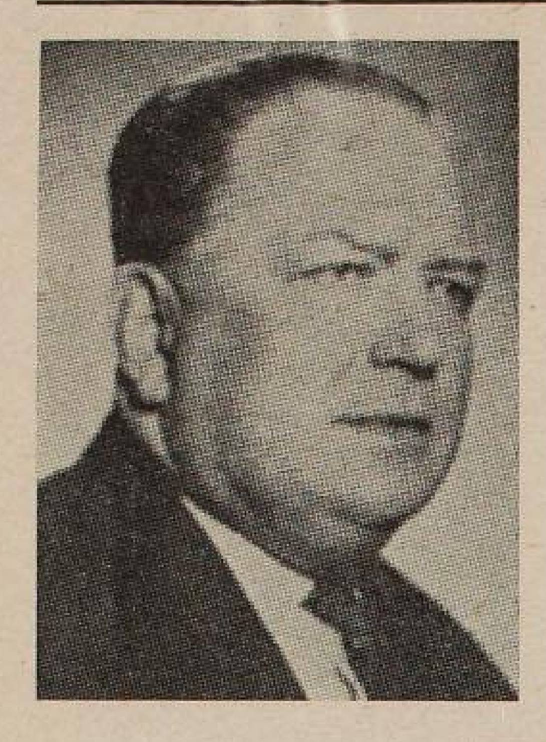
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



# ELECTIONS LÉGISLATIVES

## *JUIN 1968*

## *Scrutin de Ballottage*



*Aux Electrices et aux Electeurs de la 4[me] Circonscription*

**Mesdames et Messieurs,**

**TRENTE TROIS POUR CENT** des suffrages exprimés se sont portés sur mon nom et sur celui du Docteur LECLAIRE.

Dans les circonstances présentes, je me félicite de ce résultat ; il a été acquis malgré le déferlement de la panique et de la peur déclenchées par des désordres et des événements que le Gouvernement n'a su ni prévoir, ni calmer, ni maîtriser — et qu'il a exploités sans vergogne, contre toute vérité et sans souci de ses propres responsabilités, à des fins électorales.

**TRENTE TROIS POUR CENT** des suffrages exprimés marquent la consolidation définitive dans notre Circonscription, d'un fort et solide noyau de Républicains de raison, d'action et de progrès, **d'HOMMES HONNÊTES ET PACIFIQUES, HOSTILES A LA GUERRE ENTRE FRANÇAIS ET ADVERSAIRES DU POUVOIR PERSONNEL.**

* * *

Ils ne croient pas que le Gouvernement qui, après dix ans de pouvoir sans contrôle, n'a pu empêcher le chaos, pourra, en conservant ses méthodes, éviter sans **TERRIBLES SECOUSSES ET NOUVEAUX DÉSORDRES :**

**— la hausse des prix qui annulera les améliorations que les travailleurs ont obtenues, et mettra au compte des Agriculteurs des charges supplémentaires, irrécupérables du fait de la baisse continue des prix à la production ;**

**— l'augmentation du chômage par suite de l'embarras grandissant des Artisans et des petites et moyennes Entreprises, par suite également de la paralysie du Tourisme et des difficultés de vente à l'Etranger ;**

**— l'augmentation des impôts ;**

**— l'inflation ;**

**— les risques de la dévaluation de la monnaie.**

* * *

Toutes ces difficultés — que le Gouvernement ne prend, d'ailleurs, plus la peine de nier — ont été évoquées, notamment, au dernier Conseil des Ministres et dans les journaux que vous avez pu lire. Elles ne seront pas surmontées, dans la concorde entre les citoyens, sans un effort de justice sociale pour que les mêmes ne soient pas toujours écrasés, **et sans l'avis et l'accord des travailleurs, des producteurs agricoles et des commerçants.**

Le régime du Pouvoir Personnel ne peut, sans se renier, aller dans cette voie. Il continuera à décider sans discussion ; il heurtera tout le monde avec ses méthodes autoritaires et inactuelles.

Dès lors, il est plus nécessaire que jamais que tous les adversaires de ce régime, tous les partisans de l'ordre par le Progrès et la Loi Républicaine se joignent à ceux qui, au premier tour, ont voté pour le **CANDIDAT UNIQUE des RÉPUBLICAINS, RADICAUX, SOCIALISTES et DÉMOCRATES (F.G.D.S.).**

*Remplaçant éventuel :*

**Docteur Jean LECLAIRE**

Conseiller Général — Maire de SARLAT

**Robert LACOSTE**

DÉPUTÉ SORTANT — ANCIEN MINISTRE

Président du Conseil Général — Maire d'Azerat

Vu : LE CANDIDAT.

IMP. DU SARLADAIS - SARLAT